Parlement jurassien
Groupe parlementaire socialiste

Question écrite No 7820

Après le refus du peuple d'autonomiser l'Office des véhicules, la menace de privatisation des expertises s'envole… ?

Tout comme Vaud et Genève avant eux, les Jurassiens ont dit non à l'autonomisation de l'Office des véhicules du Jura, et ce à près des deux tiers des votants.

Parmi les arguments forts utilisés par le Gouvernement pour faire passer ce projet, je relève particulièrement ceux-ci, extraits fidèlement du message du 24 septembre 2014 :

« …les équipements techniques et le nombre d'experts attribués à l'OVJ ne suffisent plus à contrôler le parc selon les périodicités requises. » « Toutefois, il n'a pas encore été possible de le résorber, les équipements techniques et le nombre d'experts étant toujours insuffisants pour gérer l'ensemble du parc jurassien. » « En raison du retard dans les expertises, la concurrence privée, comme le Technischer Überwachungs-Verein (TÜV)1, s'intéresse de près aux services automobiles et à leurs activités les plus rémunératrices que sont l'émission de permis et la réalisation de contrôles techniques. »

Or, depuis le refus du peuple d'autonomiser l'OVJ, il semble que l'urgence de rattrapage des retards pour les expertises et les menaces de privatisation de celles-ci à des entreprises étrangères se soient envolées… En effet, depuis fin février, c'est le silence radio ! Aucune proposition de crédit urgent relatif à l'installation de nouvelles pistes techniques pour les expertises n'a été transmis au Parlement, et, logiquement, aucun engagement d'experts supplémentaires n'a été mis au concours.

En conséquence, le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Les affirmations alarmistes contenues dans le message étaient-elles fondées ou la situation a-t-elle changé depuis lors ?
2. Quelles nouvelles options le Gouvernement choisira-t-il pour éviter le chaos annoncé ?
3. Le Parlement sera-t-il appelé à voter un crédit supplémentaire en 2016, avec, à la clé, l'engagement par le Gouvernement de personnel supplémentaire ?

Delémont, le 25 mai 2016

Jean Bourquard (PS)